# *SOCIETE MAGASIN GENERAL – S.A*
# *Au Capital de 11.481.250 DT*
# *R.C : B 13 655 1996*
# *M.F : 033128 WPM 000*
# *28 , rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis*

## ***Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire***

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra **le Jeudi 02 Juin 2011** à **15 H** au siège social de la Société sis au 28, rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**1 -** Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2010.
**2 -** Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010.
**3 -** Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2010.
**4 -** Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2010.
**5 -** Lecture du rapport des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2010.
**6 -**Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2010.
**7 -** Quitus aux Administrateurs pour leur gestion 2010
**8 -** Affectation des résultats de la Société Magasin Général relatifs à l'exercice 2010.
**9 -** Ratification des opérations intergroupes effectuées en 2010 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
**10 -** Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2010.
**11 –**Fixation de la rémunération des membres du Comité permanent d'Audit pour l'exercice 2010.
**12-** Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
**13-** Approbation d'un emprunt.
**14–** Approbation de la garantie d'un emprunt conclu par la filiale « Société l'Immobilière Magasin Général »
**15 -** Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Magasin Général المغازة العامة

# Assemblée Générale Ordinaire

**Du 02 Juin 2011 à 15 H**

## Ordre du jour :

**1 /** Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2010.

**2 /** Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010.

**3 /** Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2010.

**4 /** Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2010.

**5 /** Lecture du rapport des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2010.

**6 /** Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2010.

**7 /** Quitus aux Administrateurs pour leur gestion 2010

**8 /** Affectation des résultats de la Société Magasin Général relatifs à l'exercice 2010.

**9 /** Ratification des opérations intergroupes effectuées en 2010 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

**10 /** Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2010.

**11 /** Fixation de la rémunération des membres du Comité permanent d'Audit pour l'exercice 2010.

**12/** Reconduction de l'autorisation de rachat et de la revente des actions propres à la société.

**13/** Approbation d'un emprunt.

**14/** Approbation de la garantie d'un emprunt conclu par la filiale « Société l'Immobilière Magasin Général »

**15** / Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

# *PROJET DES RESOLUTIONS*

## *PREMIERE RESOLUTION*

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue régulièrement **le Jeudi 02 Juin 2011 à 15 H** au siège de la société sis au 28, rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis sur convocation du Conseil d'Administration conformément à l'Article 276 du Code des Sociétés Commerciales et aux statuts de la société.

**Mise au vote, cette résolution ……**

## *DEUXIEME RESOLUTION*

Après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société Magasin Général et du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2010 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2010 et aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2010, l'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- D'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2010 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2010 ;
- Et d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2010 et les états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2010.

**Mise au vote, cette résolution ……..……**

## *TROISIEME RESOLUTION*

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs sur leur gestion relative à l'exercice 2010.

**Mise au vote, cette résolution ……**

## *QUATRIEME RESOLUTION*

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du résultat Bénéficiaire de l'exercice 2010 de **4.707.335** DT au compte résultats reportés.

**Mise au vote, cette résolution …..……**

## *CINQUIEME RESOLUTION*

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les opérations intergroupes effectuées en 2010 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont citées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

**Mise au vote, cette résolution ……**

## *SIXIEME RESOLUTION*

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs à **50.000** DT au titre de l'exercice 2010.

**Mise au vote, cette résolution ……**

## *SEPTIEME RESOLUTION*

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit à **20.000** DT au titre de l'exercice 2010.

**Mise au vote, cette résolution ……**

## *HUITIEME RESOLUTION*

L'Assemblée Générale Ordinaire reconduit l'autorisation du conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société constituant son capital social, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

**Mise au vote, cette résolution ……**

## *NEUVIEME RESOLUTION*

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la conclusion d'un emprunt pour un montant de Vingt Million de dinars (20 MD) avec l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE moyennant les garanties nécessaires, autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 17/3/2011 pour financer les actions afférentes à la réalisation du programme d'investissement.

**Mise au vote, cette résolution ……**

## *DIXIEME RESOLUTION*

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la garantie de l'emprunt de la filiale « Société l'Immobilière Magasin Général » et ce pour une valeur globale de Treize Million de Dinars conclu avec la Banque Internationale Arabe de Tunisie

**Mise au vote, cette résolution ……**

## *ONZIEME RESOLUTION*

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour l'accomplissement des formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publication nécessaires.

**Mise au vote, cette résolution ……**